Résumé de l'atelier 1 : « Comment mobiliser les services » - CAGB

La CAGB a prescrit en 2018 son 3^{ème} PCAET, après 2012 et 2015.

La thématique de l'adaptation au changement climatique a été prise en compte pour la 1ère fois dans le 2e PCET. Dans le cadre de l'élaboration du 3e, la CAGB bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME et la Région pour pousser la prise en compte de ce sujet au delà des attentes réglementaires.

En terme de dynamique, l'engagement de la CAGB depuis 2015 dans la labellisation Cit'ergie a permis d'inclure l'ensemble des services dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du plan climat.

Les crédits TEPCV ont donné un coup d'accélérateur à la mobilisation interne en offrant des moyens importants pour mettre en œuvre les actions. Ces réalisations ont donné de la crédibilité à la démarche.

Aujourd'hui le sujet est devenu plus inclusif au sein des services et c'est maintenant les services qui proposent des actions au chargé de mission PCAET.

Il reste cependant un noyau dur de personnes difficiles à convaincre sur l'agglomération. De nombreux freins psychologiques demeurent.

Comme ailleurs, le bilan sur l'atténuation est mitigé, baisse des consommations énergétiques du résidentiel mais hausse dans le domaine des transports routier qui traversent le territoire depuis la reprise de l'activité économique.

La CAGB se sent démunie face à ce constat et sans véritable levier d'action. Des mesures coercitives devrait-elle être envisagée comme aux États-Unis où la livraison en moins de 24h00 est interdite (sauf cas exceptionnels : livraison sang, ...) ?